



TCHAT' OUILLON

Bulletin municipal juillet 2014

Edito : le mot du maire

Un trimestre déjà,...

Après la passation rapide des dossiers par l'ancienne municipalité, ce dont je la remercie, notre équipe s'est dès le lendemain des élections mise au travail, les tâches administratives de début de mandat ne manquant pas (budget, délibérations de mise en place). Nous nous y sommes attelés avec ardeur !

Je ne désire pas dresser ici un catalogue des actions déjà menées ou à développer puisque vous les trouverez dans les pages suivantes. Cependant, sachez que des opérations urgentes ont dû être lancées : réparation du toit de la mairie, aménagements sécuritaires dans l'enceinte de l'école (fin des travaux pour la rentrée scolaire), finalisation de la mise en place des rythmes scolaires.

Mais je voudrais surtout vous assurer que notre équipe, riche de multiples compétences, est fortement investie sur la tâche à accomplir. Très vite, elle a organisé son action au travers des commissions qu'elle a définies. Elle a en outre investi du temps pour se former à ses nouvelles fonctions... Nous avons également pris notre place dans les différentes instances communautaires (Communauté de communes du Pays de Morlaàs, syndicats d'électrification, d'eau et autres) dont les compétences sont de plus en plus importantes.

Entouré du personnel communal, je suis sûr que ce conseil soudé mènera à bien ses projets et particulièrement ceux concernant l'école - afin d'assurer à nos enfants un environnement scolaire de qualité - et la salle des fêtes - de manière à maintenir et créer de nouveaux liens sociaux -, deux projets qui me tiennent particulièrement à cœur.

Il nous faut aussi revenir sur la commémoration du 8 mai 1945 pour de nouveau féliciter les enfants de l'école pour leur « Marseillaise » et remercier les enseignants et les parents pour leur participation. A travers de telles manifestations et d'autres plus festives, bien sûr, notre village doit continuer à transmettre ses valeurs et partager le plaisir d'être ensemble et de faire partie d'une communauté où chacun doit trouver sa place.

Je tiens à vous rappeler que mon équipe et moi-même, très attentifs au dialogue et à l'échange, restons à votre écoute, et nous nous tenons à votre disposition par les différents moyens en place : ouverture de la mairie deux après-midi par semaine, permanence des élus le lundi soir, adresse mail de la commune, boîte à idées, et bien sur téléphone...

Pour conclure ce premier mot, je voudrais que la mairie ne soit pas perçue comme un château fort, mais comme une « maison pour tous » !

Dans cet espoir, je vous souhaite à tous un très bel été et vous remercie encore pour votre confiance.

Jean-Marc Fourcade

Informations municipales

Une nouvelle équipe à votre service

Un nouveau conseil municipal a été élu le 29 mars 2014.

Maire : Jean-Marc Fourcade

Adjoint : Jean-Louis Lahon, Michel Fourcade-Lacrouts, Florence Lachet-Touya

Conseillers : Christophe Fourcade, Laurent Liou, Jean-Max Poumirau, Janine Pucheu, Christine Salomon, Michel Sarthou, Lydie Soubielle-Clos.

Une permanence est ouverte au public le lundi, de 18h30 à 19h30

Commission Economie et Finances	et	Jean-Louis Lahon , Florence Lachet-Touya, Laurent Liou, Christine Salomon, Jean-Marc Fourcade.
Commission Enfance Péricolaire	-	Florence Lachet-Touya , Jean-Louis Lahon, Christophe Fourcade, Jean-Max Poumirau, Janine Pucheu, Jean-Marc Fourcade.
Commission Urbanisme-Foncier-Voierie-Hydraulique		Michel Fourcade-Lacrouts , Jean-Louis Lahon, Christophe Fourcade, Laurent Liou, Jean-Max Poumirau, Christine Salomon, Michel Sarthou, Lydie Soubielle-Clos, Jean-Marc Fourcade.
Commission Bâtiments et projets		Michel Fourcade-Lacrouts , Jean-Louis Lahon, Christophe Fourcade, Laurent Liou, Jean-Max Poumirau, Christine Salomon, Michel Sarthou, Lydie Soubielle-Clos, Jean-Marc Fourcade.
Commission Animation, Culture, Communication		Florence Lachet-Touya , Christophe Fourcade, Laurent Liou, Janine Pucheu, Christine Salomon, Michel Sarthou, Jean-Marc Fourcade.
Centre Communal d'Action Sociale		Jean-Marc Fourcade , Michel Fourcade-Lacrouts, Jean-Louis Lahon, Janine Pucheu, Christine Salomon, Lydie Soubielle-Clos, Annie Audo, Denise Carrérot, Nathalie Lanne, Jean Sarthou, Roland Touya.
Commission Impôts		en attente du retour du centre des impôts.
Commission électorale		Alain Fourcade, Josy Lansalot.
Syndicat d'électrification		Michel Fourcade-Lacrouts
Syndicat de l'eau		Jean-Louis Lahon, Laurent Liou
Syndicat des ordures ménagères		Michel Fourcade-Lacrouts, Michel Sarthou
Commission des forêts		Michel Sarthou

Grandes lignes du budget

L'élaboration du budget primitif 2014, le premier de notre mandat, s'est faite dans un délai très court. Ce budget devait être voté en conseil municipal avant la fin du mois d'avril. Ce travail a constitué notre premier chantier. Il nous a fallu, très rapidement, décider de nos priorités pour cette année 2014.

La principale caractéristique d'un budget primitif est qu'il doit être équilibré tant au niveau de la section de "fonctionnement" que de la section "d'investissement", nous avons donc arrêté nos prévisions budgétaires ainsi:

- équilibre entre dépenses et recettes de fonctionnement pour un montant total de 305 895 €
- équilibre entre dépenses et recettes d'investissement pour un montant de 160 611 €.

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	95 044 €
Charges de personnel	84 610 €
Charges de gestion courante	30 900 €
Divers	32 771 €
Virement vers section d'investissement	56 554 €
Dotation provisions et amortissement	6 014 €
TOTAL	305 895 €

Dépenses d'investissement	
PLU (reliquat)	4 600 €
Toit mairie	17 000 €
Eclairage public	7 000 €
Cavernes	6 100 €
Voirie	52 911 €
Rénovation et sécurité école	35 000 €
Provision projet futur	30 000 €
Matériels	8 000 €
TOTAL	160 611 €

Cette année 2014 est marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre. Cette réforme, qui transfère la responsabilité de l'organisation des temps d'activités périscolaires aux collectivités locales, entraîne des dépenses supplémentaires pour notre commune avec entre autre la formation et l'augmentation du temps de travail du personnel communal et la rétribution des animateurs intervenants extérieurs.

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas répercuter cette année le coût engendré par cette nouvelle organisation (de l'ordre de 15 000 €) sur les familles des enfants scolarisés. Par ailleurs, la municipalité a décidé de ne pas modifier les taux des impôts locaux (taxe habitation, taxe foncière sur le bâti et non bâti, CFE), dans un environnement néanmoins peu favorable (baisse continue des dotations de l'Etat). Nous avons également décidé, dès cette année, de provisionner une ligne sur notre budget investissement afin de préparer nos projets futurs.

Principaux travaux engagés

Au-delà des travaux réguliers d'entretien du village, des travaux urgents ont été programmés, chiffrés et mis en œuvre. Ils concernent principalement :

- l'école : afin d'améliorer la sécurité et le confort au quotidien des enfants, les sapinettes ont été arrachées. Pendant les vacances d'été les graviers recouvrant le sol sous le toboggan seront évacués et remplacés par un revêtement spécialement conçu pour les aires de jeux d'enfants, une douche et des toilettes seront installées au sein de l'école et un sas sera aménagé entre le logement communal actuellement loué et le reste du bâtiment scolaire.
- la mairie : afin de mettre un terme aux importantes infiltrations d'eau et aux multiples inondations qui ont provoqué d'importants dégâts, notamment à la salle des archives, l'étanchéité du toit de la mairie va être refaite dans les semaines qui viennent.
- la voirie : nous réfléchissons actuellement au choix des travaux prioritaires à engager et à leur optimisation en termes de coût et de degré d'urgence. Nous sommes bien entendu particulièrement attentifs à la sécurisation de nos routes communales et départementales et de nos carrefours ainsi qu'à la signalisation de ceux-ci.



Actualités

Enfance et périscolaire

Quelques informations concernant l'école

L'équipe enseignante demeure inchangée pour la rentrée prochaine. Mme Carpy continuera à assurer la direction de l'école tout en s'occupant des enfants de CE2, CM1 et CM2, accompagnée de Mme Jeannerot auprès des élèves de CP-CE1 et de Mme Cognet dédiée aux plus petits.

La réforme des rythmes scolaires à Ouillon

La nouveauté pour la rentrée prochaine est l'application de la réforme des rythmes scolaires. Conjointement, équipe éducative, parents et municipalité œuvrent à sa mise en place.

Cette réforme vise à fournir aux enfants des conditions plus favorables pour leurs apprentissages, en instaurant un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire, à la fois sur la journée et sur la semaine, et en favorisant la mise en place d'activités à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique...

Pour les communes, la réforme implique de définir l'organisation du temps périscolaire, c'est-à-dire des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés sur place, dans les locaux scolaires ou à proximité de l'école. Le temps prévu pour ces activités pédagogiques complémentaires correspond à 3 heures hebdomadaires de temps d'activités périscolaires (TAP). Elles sont découpées par séquences de 1 heure chaque lundi, mardi et jeudi, le vendredi étant dédié aux activités pédagogiques complémentaires (APC) dans le cadre de l'école.

Tableau d'organisation des temps scolaires et périscolaires			
OUILLOU 2014/2015			
Horaires		Contenus	Durée
LUNDI, MARDI, JEUDI			
8:45	12:00	Enseignement	3:15
12:00	13:30	Pause déjeuner	1:30
13:30	15:30	Enseignement	2:00
15:30	16:30	Activités périscolaires	1:00
		Total enseignement quotidien	5:15
VENDREDI			
8:45	12:00	Enseignement	3:15
12:00	13:30	Pause déjeuner	1:30
13:30	15:30	Enseignement	2:00
15:30	16:30	Activités pédagogiques complémentaires	1:00
		Total enseignement	5:15
MERCREDI			
9:00	12:00	Enseignement	3:00
		Total enseignement	3:00

Afin d'offrir aux enfants un encadrement adapté, les animateurs communaux ont été formés (*BAFA*) et des animateurs externes spécialisés interviendront. Cette organisation est le fruit d'une réflexion et d'un travail menés conjointement depuis fin 2013 par les communes de Ouillon, Sedzère et Gabaston. Les enfants auront ainsi la possibilité de découvrir les arts du cirque, les secrets des cuisines du monde, de se familiariser avec les problématiques environnementales et du patrimoine local, de s'initier au théâtre, au chant et à l'expression corporelle, de développer leur imaginaire au gré de contes et de légendes, de libérer leur énergie et de faire travailler leurs méninges au travers des jeux qui leurs seront proposés. Ces activités pourront donner lieu à diverses manifestations (représentations, expositions etc.).

Les temps d'activités périscolaires sont des temps de découverte, d'épanouissement, mais aussi de partage, d'échange et de lien. C'est pourquoi nous proposons à toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient faire découvrir et transmettre une passion, donner un peu de leur temps, ou tout simplement soumettre des idées pour encore mieux accompagner nos enfants, de nous contacter, par le biais de la boîte à idées à la mairie, *via* la messagerie électronique (commune-ouillon@wanadoo.fr), ou lors des permanences.

Le coin des associations

Comité des fêtes

Cette année le comité des fêtes fait peau neuve. Marjorie LANSALOT et Audrey VILAIN cèdent leurs places de présidentes après deux belles années à Etienne POMMIES et à Nicolas ELISSALT. De plus, nous sommes heureux d'accueillir cette année cinq jeunes nouveaux membres dynamiques : Héloïse POMMIES, Léa et Aurélie MARIETTE, Maroussia KROL et Nathan BERESINA.

Le bureau : Co –présidents : Etienne POMMIES et Nicolas ELISSALT, Vice-président : Alexis PUCHEU, Trésorier : Mathieu LAHON, Secrétaire : Léa FLURIN.

Fêtes locales 2014 :

Comme chaque année, le comité des fêtes organise les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 août les traditionnelles fêtes du village.

Le vendredi : ouverture des festivités avec le repas du village cuisiné par le traiteur « Chez Latour », suivie d'une soirée dansante animée par le podium « Numéro Uno ».

Le samedi : dès l'après-midi se dérouleront au village diverses activités (tournoi de pétanque, de foot, de volley, jeux pour les enfants, démonstration de quilles ...), suivies le soir d'un bal ouvert à tous, toujours animé par le podium « Numéro Uno ».

Le dimanche : le matin aura lieu la messe suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts. Le midi direction la salle des fêtes où un apéritif vous sera offert par la municipalité. En début d'après-midi, départ de la mairie des sérénades, qui passeront dans vos maisons pour partager quelques chansons et un moment de convivialité avec vous. Enfin pour clore les festivités, un buffet vous sera offert par le comité dès 19h à la salle des fêtes.

Nous vous espérons nombreux lors de ces trois jours de fête. Plus de précisions vous seront données sur le repas et les activités dans le programme des fêtes qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Le comité des fêtes

Etoile sportive

La saison se termine ce mois de juin pour nos gymnastes et par les finales du volley.

GYMNASTIQUE :

La saison touche à son terme pour les 19 gymnastes du lundi soir et les 15 adhérentes à la gymnastique douce du mardi matin. La majorité des adhérentes s'est retrouvée à la FIESTA LATINA pour un repas festif. Un grand merci à Marie notre prof.

VOLLEY-BALL :

3 équipes engagées cette saison avec 10 garçons et 8 filles. Pour la saison prochaine nous recherchons quelques féminines supplémentaires.

L'équipe garçons a terminé cinquième du championnat. L'équipe 2 mixte a fini huitième et été éliminée en demi finale des play-off contre LUY de BERN après un match très disputé. L'équipe 1 mixte a gagné tous ses matchs et a terminé première. Les équipes garçons et mixte 1 se sont qualifiées en battant en demi-finale respectivement LARROIN et GELOS pour les finales du 22 juin dernier à NAVAILLES-ANGOS. Les garçons ont battu GELOS 3 sets à 1 et ainsi gagné le titre HONNEUR. Le mixte 1, après une finale très serrée, s'incline 3 sets à 1 et laisse le titre le plus convoité à une belle équipe de POEY de LESCAR.

Remerciements aux participants et supporters pour les fameux pique-niques du midi et du soir de cette longue journée de finales.

Comme l'an dernier à partir du 9 juillet et ce toutes les semaines de 20h à la nuit tombante, nous vous proposons des petits tournois en 3x3 ou 4x4 au terrain multisport. Les amateurs de pétanque peuvent également se retrouver à ces horaires sur le boulodrome attenant.

A noter : une section pétanque sera créée cet été et vous donne rendez-vous pour son coup d'envoi lors des fêtes du village. Les personnes intéressées pourront se faire connaître auprès de Jean-Marc Fourcade et Laurent Liou avant l'assemblée générale de l'ESO qui devrait se tenir à la rentrée.



Quilles

La saison s'est achevée. Après différents tournois organisés par les clubs de la région, la finale du championnat de France s'est tenue le samedi 15 juin. Seul représentant du club, Stéphane Guirauton s'est brillamment qualifié en 1ère catégorie le matin en terminant dans les 5 premiers et a participé à la finale. En raison de la fatigue, il terminera 5eme mais accède à la catégorie supérieure : les hors classes. Bravo à lui.

Information : le samedi des fêtes le quiller sera ouvert de 15h00 à 18h00. Nous invitons tout le monde à venir s'initier à ce jeu.

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves tient à remercier tout d'abord ses membres pour tout le travail accompli durant cette année, ainsi que les parents apportant leur aide lors des diverses manifestations.

Depuis fin décembre, avec la collaboration de l'Etoile sportive, nous avons préparé le loto du 15 mars 2014. Grâce à son succès, nous avons pu participer au financement des sorties suivantes :

- classe de maternelle (TPS à GS) : cirqu'en bulles à Lescar où les enfants apprennent la motricité et le langage, spectacle du cirque Amar, cinéma au Méga CGR – Léo et Fred –, créalbum à Barinque – création d'un album à partir de textes, illustrations, collages...
- classe du CP au CE1 : visite du château de Mauvezin.
- classe du CE2 au CM2 : cinéma le Méliès – sur le chemin de l'école –, visite du château de Mauvezin.

Pour la rentrée prochaine, les enseignantes du CP au CM2 ont déjà un projet sur 3 jours et 2 nuits qui complètera la visite du château de Mauvezin.

En avril, les enfants ont participé à la chasse à l'œuf avec des questions sur le patrimoine d'Ouillon.

A la rentrée de septembre, un effectif de 56 enfants est prévu :

- arrivées = 9 : 2 en TPS, 4 en PS, 1 en CP, 1 en CE1 et 1 en CE2
- départs = 12 dont 9 élèves du CM2 entrant au collège.

L'APE et les enseignantes profitent de ce bulletin pour passer deux annonces :

- l'école a récupéré des unités centrales d'ordinateurs mais pas d'écrans
- de vieux manuels scolaires retrouvés pourraient être offerts à des associations

Merci de contacter l'école ou la mairie.

Pour clore cette année scolaire, l'APE a offert le pot de l'amitié après le spectacle des enfants de maternelle et de la présentation en exposition du travail des enfants du CP au CM2.

Nous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances et espérons que de nouveaux membres nous rejoindront à la rentrée.

Madame CARPY assurera une permanence le matin de 9h à 11h00 lors de la dernière semaine d'août. Rendez-vous à la rentrée de septembre.



Informations diverses

Cérémonie du 8 mai



La dernière commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est déroulée le 8 mai 2014 à Ouillon avec une forte participation de la population venue rendre hommage, avec l'association des anciens combattants de notre village, aux disparus de ce conflit.

Un point fort de cette cérémonie a été la remarquable prestation chantée des enfants de l'école, qui ont entonné brillamment l'hymne national. Un grand merci de la municipalité aux enseignantes pour leur

avoir appris dans un délai restreint les deux couplets et également aux parents qui ont bien voulu que leurs enfants participent à cet hommage à nos anciens. Pour le 11 novembre prochain, nous proposons de rééditer cette organisation, d'autant que 2014-2018 représente le cycle du centenaire de la "grande guerre".

Un peu de civisme pour certains

A proximité de la mairie, cami de las bordes, un tri sélectif a été installé avec 4 containers, dont l'un réservé au verre, pour permettre aux ouillonais d'avoir un comportement environnemental responsable. Malheureusement certains confondent cet emplacement avec une décharge à ciel ouvert et déposent leurs ordures à côté des containers au détriment de tout civisme. Le vent et les orages éparpillent ces déchets aux alentours, sans compter qu'il est parfois risqué pour nos pieds d'approcher des containers à cause des débris de verre. Ces personnes encourent, selon l'article R632-1, une contravention de 2ème classe d'un montant maximal de 150 €.

RAPPEL : en matière de sécurité, le maire dispose de pouvoirs de police administrative et de police judiciaire qu'il exerce respectivement sous l'autorité du préfet et sous le contrôle du Procureur de la République. Ce pouvoir a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Souhaitons que le souci du bien vivre à Ouillon l'emporte et que de telles négligences n'aient plus lieu.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale située dans le bâtiment de la salle des fêtes, entrée face à la mairie, est disponible pour tous les ouillonais, petits et grands. Un droit d'inscription modique de 5€ (par an) par famille est requis, gratuit pour les enfants (lesquels fréquentent de manière régulière ce lieu). De nombreux volumes sont proposés au prêt aux heures et jours d'ouverture suivants:

- lundi de 16h30 à 17h30
- samedi de 10h30 à 11h30.

Concours photo pour le site internet

Nous lancerons avant la fin de l'année le site internet de notre commune, qui sera un lieu d'information et d'échange pour l'ensemble des citoyens. Afin d'agrémenter ce site et de le rendre convivial, nous sollicitons vos talents de photographes ! Nous vous proposons de nous adresser vos plus belles photos du village sur la boîte mail de la mairie (commune-ouillon@wanadoo.fr) avant la rentrée de septembre: nous pourrions ainsi les afficher sur le site et constituer un fonds d'images ... Nous organiserons également une exposition de l'ensemble des clichés à la mairie et les plus belles prises de vue seront récompensées. Si vous disposez de photos anciennes, nous pourrions aussi les scanner afin d'enrichir cette collection des paysages ou des événements qu'elles ont immortalisés.



Nous adressons nos remerciements et nos félicitations aux enfants qui ont su faire preuve de créativité et d'humour pour imaginer le nouveau nom de notre bulletin municipal. Nous aurons le plaisir de les retrouver dans les prochains bulletins pour nous conter leurs aventures!